

BAREME EN VIGUEUR

à partir du 1er OCTOBRE 2022

TRANSACTION DE BIENS IMMOBILIERS

MAISONS / APPARTEMENTS / TERRAINS

PRIX de VENTE	HONORAIRES TTC (2) EUROS *	T.V.A. 20% EUROS	HONO HT EUROS (1)
De 0 à 135 000 euros	8 000 €	1 333,33	6 666,67
De 135 000 à 600 000 euros	6 % TTC sur le prix de vente		
Au-delà de 600 000 euros	5 % TTC sur le prix de vente		

TRANSACTION DE GARAGES

	HONORAIRES TTC (2) EUROS *	T.V.A. 20% EUROS	HONO HT EUROS (1)
FORFAIT	1800	300	1500

(1) TVA au taux en vigueur; (2) variable en fonction du taux de TVA

* Honoraires à la charge des vendeurs. Sauf accord entre les parties et cas exceptionnels tels que succession (barème en agence).



